



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E88646

VALABLE JUSQU'AU

27/02/2026

ÉDITÉ LE 27/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2006

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2016
Capital : 964 580

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DENIS

Siret : 490 930 104 00057

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 12717/N

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10329800204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10329800204

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/01/2025

Raison sociale : MILLET TRAVAUX OCEAN INDIEN

6 RUE CONCORDE - DUPARC
97438 SAINTE MARIE

Téléphone : 02 62 92 55 00

Fax : 02 62 28 82 10

Portable : 0692084777

Responsabilité légale :

MILLET FABRICE PRÉSIDENT

Site Internet : millet-oi.com/

E-mail : comptafrsmtoi@groupe-mi.com

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 6 642 432

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	34	16/02/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.